



^ Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP
^ - Section des Pyrénées-Orientales -

mail: fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr

web: <http://fo-dgfip-sd.fr/066/>

Compte-rendu CSAL du 04/07/2023

FO DGFIP 66 défend le contrôle fiscal et la sécurité de tous les agents de la DDFIP 66.

BRIGADE DE CONTRÔLE ET DE RECHERCHE (BCR)

Sans renoncer visiblement à son projet de déménager ce service à Côte Vermeille, la Direction reconnaît qu'il faudra maintenir les conditions de travail actuelles de ce service. Nos arguments qu'il vous sera possible de consulter à la lecture de notre déclaration liminaire semblent avoir en partie convaincu la Direction.

Pour FO DGFIP 66, s'agissant des conditions de travail de la BCR, plusieurs pré-requis pour le bon exercice de la mission existent bel et bien et nous serons intransigeants sur ceux-ci.

BRIGADE DE VÉRIFICATION (BDV)

La Direction a semblé un peu moins réceptive à nos arguments pour maintenir les actuelles conditions de travail qui existent à Escarguel. Notre combat ne fait donc que commencer et il faudra certainement se mobiliser, pour que ce service ne se voit pas imposer un déménagement avec, à l'arrivée, des conditions de travail dégradées.

SÉCURITÉ DE TOUS LES AGENTS DE LA DDFIP 66

Bien évidemment, l'accent est mis par notre syndicat sur tous les agents en contact avec le public. Mais les événements récents démontrent que la problématique sécurité se pose pour tous les agents de la DDFIP 66.

Ce qui est inquiétant, c'est que même pour un service qui est le plus exposé comme la BCR, on n'avance pas suffisamment vite... Les gilets pare-balles ne sont toujours pas arrivés. L'obligation de passer par un marché public est source de lenteur. L'arrivée d'un véhicule pour le service promise par Monsieur ATTAL se heurte à des questions financières.

Pour les BDV, on n'avance pas non plus. Le drame s'est produit le 21/11/2022 Le GT contrôle fiscal a eu lieu le 07/12/2022. Prenons un seul exemple. Ce jour-là FO DGFIP avait revendiqué que les Directions puissent vérifier les points relatifs à la sécurité des vérificateurs (antécédents judiciaires et fiscaux, relations avec les autres administrations, ...) avant de valider la fiche 3909. S'agissant des antécédents judiciaires, la Direction a confirmé qu'il n'y avait aucun applicatif à notre disposition pour en prendre connaissance... Encore une fois, c'est le réseau de la BCR qui peut en off obtenir ce type de renseignements. Ce sont les agents qui sont donc acteurs de leur propre sécurité.

S'agissant de la sécurité de tous les agents de la DGFIP, la DG s'est engagée auprès des OS sur 3 axes prioritaires que nous allons rappeler, et il convient de relever que le premier concerne justement cette problématique :

1. La sécurité et la protection des personnels ;
2. L'indemnitaire relevant de la DGFIP, le déroulé de carrière et les promotions ;
3. Le numérique/l'IA au regard de l'exercice des missions et des conditions de travail.

Beaucoup de promesses, mais bien souvent à la DGFIP la montagne accouche d'une souris.

DERNIÈRE MINUTE

450 suppressions d'emplois étaient prévues pour 2024. Il y en aura finalement 200 pour préserver officiellement la sphère contrôle fiscal. La propagande de la DG sur Ulysse parle, elle, de 250 créations d'emplois pour le contrôle fiscal.

Face aux réalités soulevées par les syndicats, la DG ne répond que par de la propagande, en faisant de la politique. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Ce compte-rendu est dédié à la mémoire d'Henri LAVAIL, décédé le jour même du CSAL. Nous pensons tous à son épouse Martine. Pour nos lecteurs, il convient de préciser que Martine actuellement retraitée a eu un engagement très fort au sein de notre section, ainsi que son regretté mari.